

**INSTITUT DE RECHERCHE EN GEOPOLITIQUE ET
D'ETUDES STRATEGIQUES**

Revue
Intelligence Stratégique

Vol. 008, Numéro 022, Juillet-Décembre 2025

E-ISSN : 3006-5488, P-ISSN : 3006-547X

<https://doi.org/10.62912/JYFU3565>



Siège social : 292, avenue Mweka, Commune de Lingwala, Kinshasa, République
Démocratique du Congo.

Téléphone : +243 82 006 1696 ; 81 86 19 121; 89 7175 074

E-mail : felly.lukunga@revue-is.org, article@revue-is.org, info@revue-is.org ;

Internet : www.revue-is.org ; www.irges.org

Europe : 59, Rue du Rhône, 1204 Genève, Suisse, + 41 22 810 88 68, Chambre de
Commerce Suisse-RD Congo, info@ccsc.ch



Revue Intelligence Stratégique
Journal des publications scientifiques

Volume 8, numéro 22

Juillet-Décembre 2025

p-ISSN : 3006-547X ; e-ISSN : 3006-5488

<https://doi.org/10.62912/GAHG8906>

www.revue-is.org

**RE-GEOPOLITISATION DES GRANDS LACS AFRICAINS PAR LE RWANDA INTERPOSE:
LE CONGO-KINSHASA ENTRE L'IDENTITAIRE, LE FONCIER ET L'ECONOMIE
POLITIQUE DES GUERRES AU NORD-KIVU**

Anicet MBURA MBAHIKYA

Professeur Associé au Département des Sciences Politiques et Administratives à l'Université
Pédagogique Nationale (UPN)/Kinshasa-RDC

RESUME

Le processus de « ré-géopolitisation » de la région africaine des Grands Lacs, celle du Congo-Kinshasa en particulier, est à recentrer dans la nouvelle dynamique de la géoéconomie monopolaire de prédation, développée par les nouveaux acteurs du système capitaliste. Cette géoéconomie planétaire passe par la politique des États du Nord et leurs multinationales consistant à imposer des dirigeants aux États des régions du monde qui regorgent des ressources naturelles stratégiques, notamment à travers des mutations et révolutions politico-économiques. Les guerres récurrentes imposées au géant Congo par les États satellites ou relais du système international de prédation, notamment le Rwanda et l'Ouganda, traduisent la lutte acharnée pour le contrôle et l'occupation des provinces orientales du pays, particulièrement le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, riches en minerais stratégiques et critiques utilisés dans les industries mondiales du high-tech. La résurgence du M23 et l'essence de l'Alliance Fleuve Congo, tous deux soutenus ou instrumentalisés par le Rwanda, s'inscrivent dans cette logique de mainmise économique et territoriale, visant à assurer le contrôle des zones minières du Kivu montagneux et, au-delà, à maintenir la région des Grands Lacs dans une dépendance structurelle vis-à-vis du système mondial de prédation capitaliste.

Mots-clés : *Ré-géopolitisation, violence, géoéconomie, économie politique de guerres, prédatocratie et balkanisation.*

ABSTRACT

The process of "re-geopolitization" of the African Great Lakes region, particularly Congo-Kinshasa, must be refocused within the new dynamic of predatory monopolar geoeconomics developed by the new actors in the capitalist system. This global geo-economy involves the policies of Northern states and their multinational corporations, which consist of imposing leaders on states in regions of the world that are rich in strategic natural resources, particularly through political and economic upheavals and revolutions. The recurring wars imposed on the giant Congo by satellite states or relays of the international system of predation, notably Rwanda and Uganda, reflect the fierce struggle for control and occupation of the country's eastern provinces, particularly North Kivu and South Kivu, which are rich in strategic and critical minerals used in global high-tech industries. The resurgence of the M23 and the essence of the Congo River Alliance, both supported or instrumentalized by Rwanda, are part of this logic of economic and territorial domination, aimed at ensuring control of the mining areas of the mountainous Kivu and, beyond that, at maintaining the Great Lakes region in structural dependence on the global system of capitalist predation.

Keywords : *Re-geopolitization, violence, geoeconomics, political economy of wars, predatocracy, and balkanization.*

INTRODUCTION

Après la longue guerre bipolaire Est-Ouest, sanctionnée en Europe de l'Est et en Afrique par le vent de la Pérestroïka, le maréchal Joseph-Désiré Mobutu, qui fut reconnu comme grand allié des États-Unis d'Amérique, a cessé d'être cet acteur privilégié du capitalisme occidental dans la Région africaine des Grands Lacs. La fin de Mobutu devient plus visible vers le début des années 1990, notamment avec l'effondrement de la bipolarité qui plonge la Région dans un profond vide géopolitique, car l'équilibre régional, auparavant garanti par le leadership du Zaïre, est désormais perdu non seulement à cause de la nouvelle dynamique internationale unipolaire, dirigée par les puissants États-Unis, mais aussi en raison de l'émergence de nouveaux et jeunes leaders en Afrique des Grands Lacs.

Cette nouvelle dynamique en sens de non-retour va profondément plonger la Région non seulement dans une course effrénée pour le leadership régional, mais également dans un jeu lucratif de contrôle de vastes zones garnies en

ressources naturelles stratégiques, avec comme conséquence l'appétit des uns et des autres au jeu de recomposition de l'espace Grands Lacs. C'est dans ce contexte qu'il convient de situer l'affirmation de Mwayila Tshiyembe, qui déclare que « la paix est un rapport de force hégémonique entre les États de l'Afrique médiane, consécutif à la lutte pour le leadership régional, laissé vacant par la faillite de la République du Zaïre, naguère point focal de l'influence occidentale sur les ressources minières et l'endiguement du communisme, selon les canons de l'OTAN. » La fin du conflit Est-Ouest a changé la donne régionale et entraîné la redistribution des cartes entre le Rwanda, l'Ouganda et l'Angola (...).¹ C'est cette redistribution des cartes qui conduisit à l'actuel processus de ré-géopolitisation² des Grands Lacs africains, avec le Congo-Kinshasa comme enjeu majeur.

L'histoire récente du Congo-Kinshasa depuis ses origines est une histoire de violence organisée autour de ses immenses et stratégiques ressources naturelles, une histoire de prédation. Produit de l'expansion du capitalisme mondial³, ce pays reste jusqu'à ce jour au centre de multiples confrontations entre les puissances occidentales. L'État dans lequel la violence est historiquement institutionnalisée, depuis le contrôle du bassin du Congo et de ses immenses ressources naturelles par le Roi Léopold II et la Belgique, est resté l'instrument au service du système international de prédation. Ce qui fait que l'appréhension escomptée du présent papier nous impose, *in fine*, une posture critique verhaegenienne de l'histoire immédiate.⁴ Comme le souligne Roger Mwanawavene, la pérennisation de la conflictualité armée au Nord-Kivu s'inscrit dans un cadre géostratégique mondial,

¹ MWAYILA T., « De la géopolitique des Grands Lacs à la géopolitique de l'Afrique médiane : le jeu des nouveaux leaders. », in *Le Monde Diplomatique*, juillet 2002, pp.22-23.

² DAGORN R-E., « « In God We Trust », La ré-géopolitisation du monde. », dans *EspacesTemps.net*, Laboratoire, 2002 disponible sur <https://www.espacestemp.net/articles/in-gun-we-trust-la-re-geopolitisation-du-monde>.

³ DEPELCHIN J., *De l'État indépendant du Congo au Zaïre Contemporain (1885-1974) : pour une démystification de l'histoire économique et politique*, CODESRIA, Dakar, 1992, pp.65 et 121.

⁴ VERHAEGEN B., *Introduction à l'histoire immédiate*, Duculot, 1971. Cf. aussi VERHAEGEN, B., « Principes et pratiques de l'histoire immédiate en Afrique », dans *Le Zaïre à l'épreuve de l'histoire immédiate*, Paris, 1993.

où le contrôle et l'exploitation du territoire nourrissent les rivalités armées et enchevêtrent les alliances entre les forces locales et les dynamiques externes⁵.

Le présent texte se propose d'analyser la ré-géopolitisation de l'espace africain des Grands Lacs à l'ère de la mondialisation, marquée par l'émergence d'une économie de prédation. Celle-ci se manifeste non seulement par la requalification des frontières congolaises visant l'annexion des riches terres du Kivu et de l'Ituri par le Rwanda et l'Ouganda. Cela passe également par le contrôle des vastes zones minières stratégiques qui alimentent aujourd'hui le high-tech mondial. Il s'agit des 3TG (Tin, Tungsten, Tantalum et Gold), de la cassitérite, du wolframite, du coltan et de l'or, minerais exploités et commercialisés essentiellement dans ces provinces orientales du Congo. A ces minerais qualifiés par la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs de « minerais de sang » ou « minerais de conflits », s'ajoutent le cobalt, le lithium, le cuivre, l'uranium et le germanium, etc., identifiés parmi les minerais stratégiques et critiques de la nouvelle technologie planétaire. Pour asseoir ces velléités expansionnistes et mercantiles, Kigali et Kampala ont toujours ressuscité les vieux démons des volcans identitaires et fonciers, pour garder le Congo de l'Est dans une entreprise statocidaire de plus de trois décennies.

Cette grille d'analyse, considérant à la fois les environnements internes et externes, immédiats et lointains, permet de comprendre l'ampleur de la violence dans le processus de ré-géopolitisation des Grands Lacs africains. Elle éclaire les rivalités et enjeux divergents opposant une multiplicité d'acteurs nationaux et transnationaux, visibles ou invisibles, armés ou non armés. Ces derniers déploient des stratégies meurtrières pour maintenir ou transformer les rapports de force en vue du contrôle des zones stratégiques de l'Est congolais, territoire cher à Patrice Lumumba.

I. DISCOURS DU « FONCIER » ET DE L'« IDENTITAIRE »

Les questions identitaires et foncières constituent sans doute l'un des problèmes les plus sensibles et les plus complexes auxquels le Congo-Kinshasa est confronté depuis plus de quatre décennies dans sa partie orientale. En effet, les

⁵ KASEREKA M. R., *Dynamiques locales et pressions extérieures dans la conflictualité armée au Nord-Kivu : Cas des territoires de Beni-Lubero*, Thèse de doctorat en Sciences Politiques, Université de Gent, 2010.

régimes qui se sont succédé au pays ont, dans leur système de gouvernance, encouragé directement ou indirectement les violences sur fond identitaire à l'Est du pays. Ce comportement, pétri notamment sur l'héritage de la politique coloniale, celle de « diviser pour mieux régner », a créé de profondes fissures dans les relations entre différentes communautés locales, en opposant les peuples dits « autochtones » aux « allochtones », mieux, aux non-originaux. Ainsi, le contexte foncier dans la province du Nord-Kivu, comme au Sud-Kivu et en Ituri, apparaît comme le produit d'une histoire récente des migrations dans cette partie orientale du Congo-Kinshasa.

Les origines de la méfiance entre les populations venues du Rwanda et celles qui se disent autochtones du Kivu sont lointaines. Elles résultent des transformations survenues sur la scène internationale, qui ont eu des répercussions sur la gouvernance des colonies belges en Afrique centrale, notamment durant les deux Guerres mondiales.

Quelques années après l'annexion de l'EIC au Royaume de Belgique en 1908, la colonie du Congo belge participa activement à la Première Guerre mondiale. Après la victoire des alliés, la Belgique obtint, à travers les accords belgo-anglais Orts-Milner⁶, entre autres, un mandat sur le Ruanda-Urundi conquis des mains de l'Allemagne. Ce mandat sera confirmé par le Traité de Versailles signé le 29 juin 1919, à travers lequel l'Allemagne fut obligée de renoncer à ses colonies à titre de sanction après sa défaite durant la Première Guerre mondiale. En 1923, la Société des Nations confia officiellement le Ruanda-Urundi à la Belgique, lui permettant d'étendre son domaine colonial au-delà du Congo belge.

Pour gouverner ces deux territoires faiblement peuplés et enclavés, la colonisation s'appuya sur la minorité pastorale Tutsi, à laquelle furent confiées de plus importantes tâches dans la gouvernance coloniale, au détriment de la majorité Hutu (60%), essentiellement agricole⁷. Cette hiérarchie raciale, initiée sous la colonisation allemande puis institutionnalisée par les Belges, fut le fondement des rivalités interethniques entre Tutsis et Hutus, et plus tard entre Tutsis et communautés du Kivu. Comme l'a souligné Mahmoud Mamdani, les colons belges

⁶ La Convention Orts-Milner a été signée le 30 mai 1919 entre la Belgique et l'Angleterre.

⁷ CHAUPRADE, A., *Dictionnaire de géopolitique, États, concepts, auteurs*, Ellipses, Paris, 1998, p. 360. Voir aussi CHAUPRADE, A., *Introduction à l'analyse géopolitique*. Ellipses, Paris, 2000.

ont construit le système colonial au Ruanda-Urundi sur une politique essentiellement raciale basée sur le « mythe de la supériorité de la race ». Ils présentèrent les Tutsis comme « racialement supérieurs » aux Hutus et aux Twa⁸. Ce processus de construction identitaire fit des Hutus les « autochtones » et des Tutsis des « allochtones », d'origine étrangère et de race supposément supérieure.

C'est ainsi que, puisque le royaume précolonial du Rwanda était dirigé par une dynastie tutsie, les colons ont misé sur les origines supposées hamites des Tutsis pour soutenir l'idée que ces derniers étaient « supérieurs » aux autres groupes ethniques, considérés comme venant d'ailleurs, et que la différence entre eux et la population locale était raciale. La véritable clé de compréhension des cycles de violence au Rwanda et de leur extension à l'Est du Congo-Kinshasa dans toute la région des Grands-Lacs réside dans la prise en compte de deux facteurs. D'une part, le processus de construction des identités politiques entre Hutu et Tutsi au Rwanda par le pouvoir colonial a établi de fait les Hutus comme des indigènes « autochtones », et les Tutsis comme des étrangers d'origine hamite et de race supérieure aux Hutus et à toutes les autres tribus de la région. Cela s'est produit à l'instar de la race aryenne, juive, qui était en vogue en Europe à une certaine époque de l'histoire. D'autre part, ces violences intercommunautaires sont liées à la défaillance du nationalisme rwandais à transcender cette construction raciale héritée de la colonisation, érigeant les Hutus comme natifs et les Tutsis comme « allochtones ».

Avec les flux migratoires des populations du Rwanda vers le Kivu durant la colonisation, le mythe de la supériorité raciale du peuple Tutsi est transplanté à l'Est du Congo, exacerbant les premières tensions avec les groupes ethniques locaux sur fond d'« autochtonie » doublée de « rwandophobie »⁹.

Le surpeuplement du Rwanda et du Burundi, ainsi que le besoin en main-d'œuvre pour les exploitations agricoles coloniales, incitèrent le colonisateur belge à développer la politique de transfert des populations rwandaises vers les deux Kivu et le Nord du Katanga. En effet, tout part de la grande Mission d'Immigration des Banyarwanda (MIB) de 1937 qui conduisit à la transplantation de plus ou moins

⁸ MATHE, G., *Sécurité, gouvernance rebelle et formation de l'État au Kivu, République Démocratique du Congo (2004-2013)*, Thèse de Doctorat, Faculté des Sciences Sociales et Politiques, Université de Lausanne, Mars 2018.

⁹ *Ibidem*, pp. 26-37-41.

80 000 paysans d'origine rwandaise vers le territoire de Masisi dans une enclave dite de Gishari, située sur des terres cédées par les communautés autochtones Hunde, à la demande insistante des autorités coloniales belges. Pour certains historiens, les Chefs coutumiers Hunde auraient vendu les terres du Buhunde aux transplantés au prix de la simple viande de vache.

Au fil du temps, la population d'origine rwandaise augmenta, notamment à cause de migrations spontanées liées à la famine au Rwanda. En 1940, le colonisateur belge créa une chefferie autonome de l'« enclave Gishari »¹⁰ au Nord-Kivu. Cette décision, qui accordait une autonomie administrative à des migrants « rwandophones », provoqua les premiers litiges fonciers entre autochtones et allochtones de 1945 à 1957.

Cet espace, couvert de forêts et peu peuplé à l'époque, avait été cédé par les chefs traditionnels Hunde, à la demande insistante des autorités coloniales, pour installer les migrants et déplacés du Rwanda. Les originaires du Rwanda étant devenus très nombreux et clairement majoritaires dans certaines zones à l'Est du Congo-Kinshasa (Rutshuru et Masisi), les politiciens autochtones Hunde et Nande s'opposèrent à cette décision qu'ils voyaient comme une nouvelle manœuvre pour reconstituer un territoire rwandais indépendant au Congo. Comme le rappelle Koko Sadiki, « depuis la décision de l'administration coloniale belge, en 1937, de procéder à une relocalisation massive des populations rwandaises vers Rutshuru et Masisi, le Kivu de la République démocratique du Congo (RDC) se trouve plongée dans un cycle ininterrompu de violences sur fond d'autochtonie et de nationalité ¹¹ ».

Ce cycle de violences qui, naturellement, a été accompagné de tensions foncières, s'est exacerbé de 1959 à 1961, notamment avec l'arrivée massive des

¹⁰ MATHIEU P. et MAFIKIRI TSONGO A., « Guerres paysannes au Nord-Kivu (RDC), 1937-1994 », in *Cahiers d'études africaines*, vol. 38, n° 150-152, 1998, pp. 385-416. Lire aussi WILLAME, J.-C., *Banyarwanda et Banyamulenge. Violences ethniques et gestion de l'identitaire au Kivu*, CEDAF, n°25, L'Harmattan, Paris, 1997.

¹¹ KOKO S., « Questions migratoires, inadéquation des réponses publiques et crise de nationalité en République Démocratique du Congo : Le cas des Banyarwanda », in NGOIE T. G. (Dir.), *Identités, ressources naturelles et conflits en RDC. Défis méthodologiques et voies de sortie ?* Actes du colloque organisé par la Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques de l'université de Lubumbashi du 15 au 16 avril 2013, L'Harmattan, Paris 2013, pp.131-158.

réfugiés tutsis fuyant les violences issues de la révolution hutu au Rwanda¹² et la montée en puissance des tensions en lien avec les élections provinciales de 1962 à 1965 au Nord-Kivu¹³. La transformation du district du Nord-Kivu en province autonome donne lieu à des luttes entre politiciens Banyarwanda et autochtones pour le contrôle des futures assemblées provinciales. Après les élections législatives et provinciales massivement favorables aux autochtones, la fameuse guerre dite « Kanyarwanda »¹⁴ éclate. Elle oppose, dans le Masisi congolais, les Banyarwanda aux autochtones et aux forces de police. La presse de l'époque avait estimé le bilan à plus de 500 personnes tuées¹⁵. A la suite de ces événements, l'assemblée provinciale du Nord-Kivu vote, en octobre 1965, une résolution qui ne sera jamais appliquée, visant à expulser tous les Rwandais accusés de collusion avec les rebelles¹⁶.

Dans ce contexte, le maréchal Mobutu Sese Seko fut accusé de favoriser les populations Hutu et Tutsi d'origine rwandaise contre sa propre population autochtone. Cinq ans après la prise de son pouvoir le 24 novembre 1965, le général Mobutu se fait désormais entourer par les Congolais Tutsi du Kivu, originaires du Rwanda, pour le contrôle effectif de la partie orientale du Congo-Kinshasa. Cela est confirmé par Stephen, lorsqu'il note qu'« au départ, Mobutu Sese Seko, le dictateur qui a dirigé le pays pendant 32 ans, cherchait à gagner le soutien de la population Tutsi de l'Est du Congo-Kinshasa afin de consolider son pouvoir »¹⁷. Ainsi, à l'instigation du puissant Tutsi et directeur de cabinet du Président Mobutu en 1969, M. Barthélemy Bisengimana, une première loi sur la nationalité confère de façon automatique et collective, la nationalité zaïroise aux transplantés et réfugiés rwandais arrivés dans le Kivu avant le 30 juin 1960. Pour le directeur de cabinet de Mobutu, la chance lui est donnée de tenter de faire valoir les intérêts

¹² *Ibidem*.

¹³ *Ibidem*.

¹⁴ RUSAMIRA, E., La dynamique des conflits ethniques au Nord-Kivu : une réflexion prospective, in *Afrique contemporaine*, 2003/ 3 N°207.

¹⁵ REYNTJENS, F., MARYSSE, S., ANDRE, C. et DUPONT, P., *Conflits au Kivu: antécédents et enjeux*. Anvers: Université d'Anvers. Centre d'Etude de la Région des Grands Lacs d'Afrique, 1996, p. 56.

¹⁶ *Ibidem*, p. 57.

¹⁷ STEPHEN J., "Sons of Which Soil? The Language and Politics of Autochthony in Eastern D. R. Congo." *African Studies Review*, 49(2), 2006, pp. 95-123.

de son groupe ethnique par la loi de 1972 destinée à supprimer les doutes sur l'identité des populations locutrices du kinyarwanda.

Une fois promulguée, cette loi sur la nationalité congolaise ouvre désormais aux populations Banyarwanda les bénéfices de la loi foncière promulguée un an plus tard, en 1973, dans le cadre de la « Zaïrianisation ». Elle permet à une partie de cette population migrante Banyarwanda de sécuriser son implantation foncière dans le Kivu, en usant des ressources et des procédures foncières nouvelles, en opposition aux usages coutumiers autochtones ; d'acquérir, dans le Masisi, une majorité démographique et donc politique, avec un poids électoral important dans le Nord-Kivu, afin de s'émanciper socialement et politiquement des chefs autochtones Hunde, qui ont toujours été incriminés d'avoir vendu leurs terres et celles des Hunde aux immigrants Banyarwanda¹⁸.

Compte tenu des perspectives économiques que représente l'élevage des bovins, politiciens, gouvernants, commerçants et nantis affluent du Nord-Kivu à la recherche effrénée des terres. La loi foncière de 1973 était devenue l'instrument des spoliations des terres des pauvres paysans Hunde et transformait la question foncière en instrument politique et économique. Cette loi a finalement permis aux hommes forts de communautés de transplantés d'accéder légalement aux vastes concessions des terres, en obtenant de l'administration foncière congolaise, alors, zaïroise, des titres immobiliers. En avril 1990, le Président Mobutu Sese Seko annonce le processus de démocratisation avec l'avènement du multipartisme qui mena en 1991 à la convocation de la Conférence Nationale Souveraine (CNS)

La participation à cet important rendez-vous de l'histoire politique congolaise nécessite l'identification des Congolais capables de mener une autopsie correcte de la situation du pays. Pourtant, les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu avaient déjà connu cet exercice d'« identification des nationaux », afin de préparer les élections provinciales qui n'avaient pas eu lieu, contrairement au reste du pays, en 1989. Cet exercice va ainsi provoquer des manifestations aux violences multiformes. Entre février 1992 et janvier 1993, des violences locales, ponctuées d'assassinats, de vols de bétail, d'incendies de maisons, etc., sont perpétrées par les groupes Maï-maï, notamment dans les territoires de Masisi, de Walikale et de

¹⁸ MATHIEU, P. et MAFIKIRI TSONGO, A., « Guerres paysannes au Nord-Kivu (RDC), 1937-1994 », *Art. cit.*, p.393.

Lubero. Chaque groupe ethnique se constitue ainsi des milices d'autodéfense armées composées essentiellement des jeunes, les Wazalendo actuels.

C'est désormais le début de la « miliciarisation » du Nord-Kivu qui, aujourd'hui, compterait plus d'une centaine de groupes Maï-Maï. La première grande confrontation interethnique en territoire de Masisi, opposant les paysanneries autochtones Hunde, Nyanga et Tembo du Masisi aux transplantés Banyarwanda, entre mars et septembre 1993 dans la localité de Ntoto, a été la plus meurtrière. Dans la suite de ces confrontations, un groupe de jeunes armés de fusils et de machettes avait envahi le marché de Ntoto, dans la zone de Walikale, en date du 20 mars 1993, tuant un grand nombre des populations d'expression Kinyarwanda. Le lendemain, le même groupe pénétra dans le groupement Boyi où il tua, à la sortie des chapelles catholiques et protestantes, un grand nombre de chrétiens rwandophones, Hutu et Tutsi. Dans la frénésie collective, beaucoup d'autres personnes moururent de noyade dans la rivière Luindi. Le rapport établi par l'Evêque catholique Faustin Ngabu, évêque de Goma, le 11 mai 1993, fait état de 3 000 personnes, victimes des massacres dans les zones de Walikale et Masisi¹⁹. D'autres rapports confirment que ces confrontations firent massacrer entre 3 000 et 4 000 autochtones et allochtones confondus et déplacèrent plus de 200 000 personnes²⁰ hors de leur milieu naturel de vie, le Masisi.

Entre novembre 1993 et août 1994, le Nord-Kivu connut un bref apaisement de ces violences intercommunautaires, imposé notamment par une intervention militaire des forces de la Division Spéciale Présidentielle (DSP). Malheureusement, dans les agglomérations de Kayna, Kanyabayonga et Kirumba, habitées essentiellement par les Nande, « l'opération Mbata », expression du véritable « terrorisme d'État », fit plusieurs centaines de morts parmi les populations civiles et plusieurs villages incendiés au Nord-Kivu. En outre, avec les effets collatéraux du génocide rwandais de 1994, on enregistre une nouvelle montée rapide des violences contre les populations civiles, notamment avec l'arrivée massive au Kivu de plus de 1 200 000 réfugiés hutu, dont une partie constituée des génocidaires

¹⁹ MATHIEU, P. et MAFIKIRI TSONGO, A., « Guerres paysannes au Nord-Kivu (RDC), ... », *Art. Cit.*, p.395.

²⁰ PABANEL, J.P., « Conflits locaux et stratégies de tension au Nord-Kivu », in *Politique africaine*, n°12, décembre 1993.

hutu, les Interahamwe, ainsi que les ex-Forces armées rwandaises, ex-FAR en sigle.

Dans cette partie du Congo-Kinshasa caractérisée par une forte pression démographique ainsi que par une domination numérique des communautés hutu et des Tutsis dans les territoires comme Masisi et Rutshuru, la vie est restée longtemps vécue sous de cruelles belligérances identitaires et foncières, belligérances essentiellement liées à la politique hégémoniste et expansionniste d'immigrantes populations d'origine rwandaise. En revanche, dans la province voisine du Sud-Kivu, dans les territoires de Fizi et d'Uvira, où la densité de la population est plus faible, les animosités ont surtout été alimentées par le fait que les Banyamulenge réclament des droits politiques et fonciers, notamment par la création d'un nouveau territoire qui leur soit propre²¹, « le territoire de Minembwe ». ²² Malgré l'absence des données démographiques fiables, les Banyamulenge constituent une communauté relativement petite qui compterait, d'après les estimations de Lemarchand, de 50 000 à 400 000 personnes²³.

Autour de la tentative rwandaise de vouloir annexer l'ensemble du Kivu montagneux au Rwanda, l'ancien conseiller en matière de sécurité du maréchal Mobutu, M. Ngbanda Nzambo, fait référence à la lettre des représentants des « populations originaires du Rwanda » du 20 juin 1972 adressée au Secrétaire général de l'ONU. Dans cette lettre, les représentants réclament la nationalité zaïroise et l'autodétermination du Kivu en tant qu'État autonome en leur faveur²⁴. C'est pourquoi, depuis quelques décennies, les vieilles questions identitaires et foncières, comme source des conflictualités et des violences dans cette partie du

²¹ WILLAME, J-C., Banyarwanda et Banyamulenge : Violences ethniques et gestion de l'identitaire au Kivu, *Op.cit*, 354.

²² N'GDANDA NZAMBO-KO-ATUMBA, H., *Crimes organisés en Afrique centrale: révélations sur les réseaux rwandais et occidentaux*, Dubois, pp.333, 335 et 439. Le RCD-Goma, à travers son chef de département chargé de l'administration du territoire, Maître Mudumbi, semble avoir donné son aval de manière directe ou indirecte à cette entreprise d'usurpation. En effet, en Septembre 1999, par son arrêté n°001/ MJ/DAT/ ROUTE/ MB/1999, Mudumbi créait les territoires provisoires de Minembwe et Bunyakiri.

²³ LEMARCHAND, R., *The Dynamics of Violence in Central Africa*, University of Pennsylvania Press, Philadelphia, 2009, p.10.

²⁴ N'GDANDA NZAMBO-KO-ATUMBA, H., *Crimes organisés en Afrique centrale...*, *Op. cit*, pp. 285-287.

pays, ont souvent été instrumentalisées par les tenants de la thèse de balkanisation du grand Congo.

Plus globalisant, Arsène Mwaka Bwenge met en évidence « l'institutionnalisation des violences à travers l'étatisation au Congo-Kinshasa oriental, la quotidienneté locale, la démocratisation perçue en province, l'articulation de l'identitaire et du foncier, l'ostracisme et la criminalisation des migrants d'expression rwandaise pour expliquer les conflits et les conflictualités dans cette partie du pays, notamment au Nord-Kivu »²⁵. Ce politologue estime, en outre, que « les conditions essentielles de la production des violences endémiques d'aujourd'hui au Nord-Kivu sont plus perceptibles dans l'évanescence de l'État congolais, manifestée notamment dans son incapacité à gérer rationnellement sa zone frontalière, à la sécuriser et à faire face à la compétition que lui imposent ses voisins de l'Est »²⁶.

Il faut donc comprendre que, dans le Kivu, la dimension de la citoyenneté est l'expression conflictuelle la plus manifeste. Cet axe résume la complexité des rapports entre les individus, les réseaux d'individus et les communautés avec l'État²⁷. Si l'État congolais, comme structure ayant le monopole de la violence physique légitime, a toujours été présenté comme étant en permanente crise, ainsi, c'est plus dans ses capacités responsives, régaliennes et d'arbitrage qu'il génère constamment des frustrations de certaines communautés. Avec l'escalade des violences perpétrées par les RDF rwandais et l'AFC-M23 à l'encontre des communautés hutu, nande, hunde, nyanga, etc., dans les territoires occupés du Nord-Kivu et du Sud-Kivu et où l'État a cédé place à la gouvernance rebelle, la surenchère des tensions ethniques entre les Tutsis congolais et les autres communautés dites « autochtones » s'est revigorée avec acuité.

Filip Reyntjens qui, dans son livre sur « la guerre des Grands Lacs », publié en 1999, mentionne à peine la dimension économique du conflit²⁸, semble enjoinde la thèse développée par le politologue Mwaka, contrairement à Paul

²⁵ MWAKA BWENGE, A., *Conflits, conflictualité et processus identitaire au Nord-Kivu. Comprendre l'institutionnalisation*, *op.cit.*

²⁶ Idem.

²⁷ THUAL, F., *Les conflits identitaires*, Ellipses / IRIS, Paris, 1995, p. 6.

²⁸ REYNTJENS, F., *La guerre des Grands Lacs. Alliances mouvantes et conflits extraterritoriaux en Afrique centrale*, L'Harmattan, Paris, 1999.

Mathieu et Jean-Claude Willame, qui se focalisent à la fois sur la question foncière et sur la dimension régionale pour expliquer la persistance de la guerre dans les deux Kivu. Une seule page sur ses centaines de pages évoque les « intérêts économiques du conflit »²⁹. Pourtant, il est bien connu que les maîtres en pensée de la guerre au Congo-Kinshasa instrumentalisent à leur profit l'identitaire et le foncier pour des fins essentiellement économiques.

II. KIGALI ET LE SPECTRE DE RE-GEOPOLITISATION DES GRANDS-LACS PAR LA FRAGMENTATION TERRITORIALE A L'EST DU CONGO-KINSHASA

Cette thèse de ré-géopolitisation des Grands Lacs africains à travers la requalification des frontières est souvent développée à travers des discours prononcés dans les officines impérialistes occidentales afin d'arracher, pour le compte de Kigali, un espace vital à l'Est du Congo-Kinshasa. Dans cette partie du pays, les faiseurs de nouvelles guerres ont mobilisé des chercheurs, des centres de recherche à travers le monde, ainsi que certains hommes politiques locaux et étrangers, afin de concrétiser le vieux projet rwandais de redéfinir complètement les frontières congolaises issues de la conférence de Berlin de 1885, par le biais de sa « balkanisation » pure et simple pure et simple.³⁰

Si le Rwanda n'a jamais cautionné les frontières héritées de la fameuse Conférence de 14 puissances occidentales de l'époque, c'est tout simplement parce que ses terres ne sont plus capables de supporter la croissance démographique exponentielle de sa population. C'est ce qui a longtemps conduit à l'installation des pasteurs tutsi et des paysans hutu rwandais, par vagues successives, dans les pays voisins, notamment sur les rives occidentales des lacs Albert, Edouard, Kivu et Tanganyika, dans l'Est de le Congo-Kinshasa.

De cette situation naquit chez certains velléités et expansionnistes tutsi et hima l'idée d'un grand « Tutsiland » pour certains, d'une « République des Volcans » ou « République du Kivu », pour d'autres, présentées comme des espaces-tampons pour protéger les minorités. Ces thèses, relayées par des réseaux de chercheurs et des officines politiques, s'inscrivent dans un projet plus

²⁹ MATHIEU, P. et WILLAME, J.-C., *Conflits et guerres au Kivu et dans la région des Grands Lacs. Entre tensions locales et escalade régionale*, Tervuren. Institut Africain-CEDAF, L'Harmattan, Paris, 1999.

³⁰ DE BOECK, G., La balkanisation de la RDC, in *Dossier de Dialogue*, juillet 2011.

vaste : la reconfiguration des frontières congolaises héritées de Berlin par la balkanisation du pays. Des tracts et autres rumeurs agitent des théories du complot et de la domination par des vagues d'élites rwando-ougandaises, afin de construire à partir de l'Est du Congo un vaste « Empire Hima-Tutsi » qui prendrait quelques pays des Grands Lacs africains, à savoir le Rwanda, l'Ouganda, le Burundi, la Tanzanie et le Kenya.

Ce projet, qui resurgit souvent avec les déclenchements des campagnes militaires « made in Kigali », aurait comme motivation centrale la reconfiguration des frontières des États héritées de Berlin dans toute la région. Il en est, par exemple, de ce tract, diffusé en 1999 sous la forme d'un courrier électronique ostensiblement adressé à la Maison-Blanche américaine, qui dénonçait l'implication des États-Unis : « Aujourd'hui aussi, les États-Unis aident les bandits internationaux du Rwanda, de l'Ouganda, et certains fils de la RDC, à violer le pays et à piller les minéraux comme le tantale et le niobium dans l'est du pays³¹ ». Cette volonté expansionniste des dirigeants rwandais n'est pas propre aux seuls Tutsis. Les Hutus, au pouvoir au Rwanda (1960-1994), regardaient également vers les terres de l'Ouest³². Ce qui, en un moment de l'histoire récente congolaise, a fait émerger l'idée de création d'un « Hutuland », un espace-tampon, tenant le rôle de « déversoir du trop-plein rwandais » au Congo-Kinshasa. Pierre Péan rappelle de manière limpide comment les présidents « (...) Yoweri Museveni et Paul Kagame portent au milieu des années 1990 ce projet qui est l'une des causes de l'impossible paix dans l'Est, et partant dans tout le pays »³³.

En effet, les frontières sont devenues de véritables couloirs de plus en plus actifs de transmission des conflits, plutôt que des barrières géographiques faisant obstacle aux menaces contre la stabilité des États. Certains leaders politiques du monde occidental et africain ne tardent pas à proposer courageusement la requalification des frontières du Congo-Kinshasa, issues de la Conférence de Berlin et des conventions signées entre puissances coloniales, entre 1885 et 1910, dont l'Acte Général de mondialisation du bassin conventionnel du Congo en espace indépendant, un réservoir en ressources naturelles au profit des puissances présentes à la Conférence.

³¹ PEAN, P., Carnages. Les guerres secrètes des grandes puissances en Afrique, *op.cit.*, p.327.

³² *Ibidem.*

³³ *Ibidem.*

Après cette conférence, le Congo fut nommé propriété privée du Roi Léopold II, chose qui ne semble pas vraie, car il ne fut pas le seul à posséder le Congo ou à l'exploiter à cette époque. Les grandes puissances se faisaient représenter avec 63 multinationales qui avaient signé des contrats avec lui pour l'exploitation du Congo. Depuis lors, les enjeux autour du grand Congo et de ses immenses ressources naturelles ont toujours révélé que l'« objectif stratégique final » des puissances dominantes du Nord serait la « balkanisation du Congo-Kinshasa »³⁴, dont le Rwanda et l'Ouganda seraient de simples exécutants.

Comment y parvenir ? Plusieurs plans ont ainsi été élaborés par des puissances mondiales. L'objectif de cette démarche est de prouver à la face du monde que les Congolais, dans leur ensemble, sont « incapables » de gérer un si vaste État aux dimensions continentales. L'idée serait donc de démembrer le Congo, en amputant sa partie orientale, notamment le Nord-Kivu. Dès les années 1960, Patrice Emery Lumumba dénonçait déjà ce complot : « Le complot est déjà fait. Le plan a été établi, celui d'imposer un gouvernement contre la volonté du peuple. La Belgique désire balkaniser le pays. L'éclatement du Congo c'est demain ».

Cette position fut confirmée des décennies plus tard par des responsables américains comme Walter Kansteiner (1996), qui plaide pour la création des pays homogènes sur le plan ethnique, ce qui impliquerait nécessairement et obligatoirement de redessiner les frontières des pays des Grands Lacs³⁵.

Dans le même sens, les chercheurs Jeffrey Herbst et Greg Mills³⁶ sont explicites sur cette visée impérialiste. « Le Congo n'existe pas comme État, il serait

³⁴ MBAYA K. et MUKOKA N., « La RDC face au complot de balkanisation et d'implosion », dans *ICREDES*, Université de Kinshasa, Kinshasa, 29 Janvier 2013.

³⁵ Cf. La déclaration de W. KANSTEINER tiré de la Revue *Forum for international Policy* du 15 octobre 1996, cité par la congress woman Cynthia McKinney dans « Letter to Bush Regarding Kansteiner » du 28 mars, 2001. Kansteiner récidive le 23 août 1998 lorsqu'il affirme dans le *Pittsburgh Post-Gazette*. « The breakup of the Congo is more likely now than it has been in 20 or 30 years ».

³⁶ Lire les écrits de HERBST J. et MILLS G., « The invisible state, it's time we admit the Democratic Republic of Congo does not exist », 2009, sur <http://www.foreignpolicy.com/article/2009/03/17/there-is-no-Congo> ; HERBST J. et MILLS G., « there is no Congo, why the only way to help Congo is to stop pretending it exist », 2009, sur <http://www.Foreignpolicy.com/articles/2009/03/17/there-is-no-Congo>.

donc temps de cesser de prétendre le contraire », notent ces chercheurs, américain et sud-africain.

Pour étayer leur thèse balkaniste, ils soutiennent qu'une grande partie de ce pays, tombée dans l'instabilité, est un vaste territoire peu peuplé mais rempli de ressources naturelles et que « les parties périphériques du Congo sont mieux gérées avec les voisins qu'avec le reste du pays. Il serait donc inutile de continuer à dépenser des milliards pour la réunification du Congo »³⁷. C'est pourquoi les Kivu, très éloignées d'autres provinces de l'Ouest du pays et de Kinshasa, sont plus proches des pays voisins de l'Est. Il serait donc plus intelligible de les gérer à partir des pays voisins, à savoir le Rwanda et l'Ouganda.

De même, de nombreux responsables occidentaux ont appuyé cette approche : les Américains Herman Cohen et Peter Pham, ainsi que le Français Nicolas Sarkozy. L'on se souviendra que, lors de son discours, tenu à Kinshasa, devant la représentation nationale, le président Nicolas Sarkozy déclara : « Le Congo doit partager son espace et ses richesses avec le Rwanda ». Cette thèse impérialiste a été officialisée par le gouvernement Tshisekedi. En effet, il a signé, en août 2021, des protocoles d'accords entre la Société aurifère du Kivu et du Maniema (SAKIMA) de droit congolais et l'entreprise rwandaise Dither Ltd. Ces accords permettent à cette dernière de raffiner l'ensemble de l'or congolais du Kivu au Rwanda. Une année après leur signature, ces protocoles d'accords seront suspendus par Kinshasa, suite à l'implication avérée de Kigali et de son armée régulière dans la nouvelle campagne militaire de l'Alliance Fleuve Congo/Mouvement du 23 mars (AFC/M23) du duo Sultani Makenga-Corneille Nanga et la Force de Défense Rwandaise (RDF).

Avec la médiation américaine dans la décripation de la crise entre le Rwanda et le Congo-Kinshasa, une nouvelle voie de revenir sur ces accords sera imposée aux deux protagonistes, à travers la signature, aux Etats-Unis, de la Déclaration de principes en avril 2025. Cela est plus lisible au 1^{er} alinéa du point 3 de cette Déclaration qui note : « Les participants s'engagent envers un cadre d'intégration économique régionale faisant fond sur les efforts existants, notamment la CIRGL, la COMESA et l'EAC, qui engendre pour les deux Participants un accroissement du commerce et de l'investissement étrangers associé aux chaînes d'approvisionnement

³⁷ JEFFREY H. et MILLS G., « There is no Congo... *ibidem*.

de minerais critiques dans la région, qui renforce la transparence afin de permettre aux deux Participants de tirer davantage de prospérité des ressources naturelles de la région grâce à des partenariats économiques et des opportunités d'investissement mutuellement bénéfiques ».

Sans être une nouveauté, le « plan de fin de guerre » imaginé par l'Américain Herman J. Cohen avait pour but essentiel de conférer une réalité politico-juridique à la nouvelle donne géopolitique des Grands Lacs. Selon l'Américain Cohen, sauver le Congo, c'est l'intégrer dans un marché commun régional. Pour le politique américain, ce « marché commun, permettrait au Congo-Kinshasa, d'utiliser les ports de l'océan Indien, Dar Es Salaam en Tanzanie et Mombasa au Kenya, qui sont les débouchés naturels des produits du Congo oriental plutôt que ceux de l'océan Atlantique, à plus de 1600 km de là »³⁸.

Sous l'administration Obama, le lobby américain qui soutenait et soutient encore ce plan international contre le Congo a plusieurs fois tenté de soumettre ce « Plan Cohen »³⁹ à l'administration américaine, de la conception que se font les États-Unis et ses hommes forts de ce que devrait être la région des Grands Lacs africains. Les plans « genre Cohen ou Sarkozy » visent tout simplement le démembrement du Congo-Kinshasa, pays qualifié souvent d'« éléphant malade » au centre de l'Afrique des Grands Lacs.

Soutenant cette thèse, Herman Cohen et un autre Américain, M. Peter Pham, proche du Rwandais Paul Kagame, rapportent que : « To save Congo, let fall apart », paru en novembre 2012 dans le journal New York Times, que le seul moyen de sauver le Congo, pays des Grands Lacs africains, c'est de le subdiviser en plusieurs États indépendants ». Dans ses différents discours devant les réfugiés de Cyangugu au Rwanda en septembre 1996, le Pasteur Bizimungu, alors chef de l'État rwandais, déclara : « Le Zaïre doit garder les réfugiés rwandais ou restituer avec eux le territoire gagné à la suite de la conférence de Berlin de 1885 ».

³⁸ LE POTENTIEL, « Le plan du lobbyiste américain qui projette de soumettre le Plan Cohen à M. Obama, n'en est qu'à l'état d'un article », dans le *New York Times*, décembre 2008.

³⁹ Le Potentiel., Plan américain de « fin de guerre » : Herman Cohen piège Obama et la République Démocratique du Congo », 2008, sur <http://lavoixducongo.afrikblog.com/archives/2008/12/29/11902046.html> ; COHEN H.J., "Herald Tribune Can Africa trade its way to peace?", décembre 2008 ; "A new government in Congo was installed under Laurent Kabila, an exile", 2008, sur <http://www.ihf.com/articles/2008/12/16/opinion/edcohen.php>.

Ce président rwandais essaya de justifier ses prétentions territoriales en invoquant l'existence d'un « Grand Rwanda » antérieur, qui incluait le Nord-Kivu et que le « petit » Rwanda actuel, issu de la colonisation, devait à tout prix se reconstituer. Dans son propos, il déclara, haut et fort : « Je voudrais encore dire à la population de Cyangugu (...) qu'à l'arrivée des Blancs au Rwanda, le Rwanda avait à peu près six cents ans d'existence comme pays. Il s'étendait des lacs Rweru et Cyohoha, franchissant la chaîne des volcans jusqu'au lac Rwicanzige (l'actuel lac Edouard). Il s'étendait aussi de la Rusumo jusqu'aux frontières du Buhunde et nous vivions en harmonieuse intelligence, sans problèmes avec les Bahunde. Même la région jadis appelée Bishugi, considérée aujourd'hui comme le berceau des Banyamulenge, était habitée par des Rwandais. Même Kayenzi et autres, situées actuellement au Zaïre, faisaient partie du Rwanda. Ces Banyamulenges dont vous entendez parler sont nos congénères avec qui nous partageons le Rwanda. Mais, à partir des années 1960-1963, avec la fondation de l'OUA, nous avons souscrit au principe de l'intangibilité des frontières »⁴⁰.

Le 10 octobre 1996, Bizimungu justifia ce geste par le devoir de solidarité à l'égard des « frères » Banyamulenge, à la suite des provocations des populations autochtones en ces termes : « Je voudrais dire aux Banyamulenge qu'ils doivent faire la leçon d'histoire à ceux-là qui les pourchassent et leur apprendre le savoir-vivre (...). Le Rwanda est habituellement une terre d'accueil pour ceux qui sont en détresse. Le Rwanda ne peut refuser d'accueillir les frères. Mais si le pari est de chasser ceux-là qui ont vécu dans ce pays depuis plus de 400 ans (...), les seuls Banyamulenge que nous accueillerons sont les enfants et les vieilles femmes. Les autres doivent rester là-bas pour corriger et donner la leçon de savoir-vivre à ceux-là qui veulent les chasser »⁴¹.

La question de requalification des frontières rwando-congolaises avait déjà été soulevée par le même président, devant les diplomates à Kigali, le 27 septembre 1996. Dans ses discours du 10 et du 28 octobre 1996, carte à la main, il réclamera un Berlin II, arguant qu'une large portion du Rwanda lui a été amputée

⁴⁰ Voir Discours de M. Pasteur Bizimungu, ancien Président de la République Rwandaise, Cyangungu, jeudi 10 octobre 1996 (traduit du Kinyarwanda), dans *Demain le Congo*, n°0244, 1997, p. 7.

⁴¹ Discours de M. Pasteur Bizimungu., ancien Président de la République Rwandaise, *loc.cit.*

au profit du Congo-Kinshasa par les colonisateurs⁴². Ces rêves de procéder à la fragmentation du Congo à partir de sa partie Est seront également exprimés par Pierre Célestin Rwigema: « This map is interesting because it shows that the constitution of the kingdom of Rwanda dates back to 1345, and that in 1540 King Rwabugiri conquered (...). North Kivu, and that in 1910 we lost Idjwi Island (...). The map also shows that the populations of South Kivu (in Zaïre) used to owe their Allegiance to King of Rwanda, and paid tribute to him »⁴³. Ces velléités expansionnistes seront reprises par Paul Kagame en ces termes : « le Roi du Rwanda, sa majesté Rwabugiri, avait conquis les zones de Goma, Rutshuru, Walikale, Masisi, Kalehe et Idjwi, dans les sous-régions du Sud et Nord-Kivu. C'est cette conquête qui a permis aux ressortissants du royaume du Rwanda de s'installer dans les zones conquises (...) »⁴⁴.

À propos, Pierre Péan estime que la réalité historique rwando-congolaise à laquelle ceux-ci font appel est tout autre. En effet, « si Rwabugiri avait bien tenté à plusieurs reprises d'occuper le « Bushi » lors de sa dernière campagne, en septembre 1895, il tomba malade et mourut dans la barque qui le ramenait sur l'autre rive du lac Kivu. Son décès entraîna la perte du Bushi, de l'île d'Idjwi et d'autres territoires ». Lors de notre entretien avec le poète dramaturge Victor Mugaruka, « c'est plutôt Pierre Péan qui a complètement déformé l'histoire du Bushi car, « le roi Rwabugiri était mortellement blessé dans la presqu'île d'Ishungu en territoire de Kabare par les troupes de « Biniga », la garde royale conduite par la reine Gawinjika du Bushi »⁴⁵. Dans ses déclarations, le Président Rwandais exigeait la tenue d'une conférence de Berlin II, pour retracer les frontières du Congo-Kinshasa et du Rwanda, de manière que le Kivu soit réintégré au Rwanda.

Pour s'en convaincre, alors que les belligérants dans la guerre déclenchée le 02 août 1998 et la communauté internationale sont dans les tractations pour en finir avec les guerres de prédation et d'occupation rwando-ougandaises lancées à

⁴² HUGON P., *Conflictualité Armée... art. cit.* ; MUSABYIMANA G., *L'APR et les réfugiés rwandais au Zaïre, 1996-1997: un génocide oublié*, L'Harmattan, Paris, 2003, p. 63 ; NGBANDA NZAMBO H., *Crimes organisés en Afrique centrale: Révélation sur les réseaux rwandais et occidentaux*, Dubois, Paris, 2004, p. 52.

⁴³ The Executive Intelligence Review, Special Report, June 1997, p. 9.

⁴⁴ PEAN P., *Carnages. Les guerres secrètes des grandes...*, op. cit, p. 332.

⁴⁵ MUGARUKA V., Entretien organisé à Kinshasa sur la migration des Bashi au Sud-Kivu, du 18 décembre 2019

l'est du Congo-Kinshasa par la RDC et le MLC de Jean-Pierre Bemba, le président rwandais Paul Kagame répondait aux questions qui lui étaient posées par Robin Wright, journaliste à Los Angeles Times, en mars 2001, notamment à celle de : « How important is it for the rest of Africa to keep Congo together ? » Le Président rwandais répondit: « Rwanda to day is different from what it was 100 years ago. It used to be bigger than it is. It was dismembered and nothing happened »⁴⁶.

Pour Paul Kagame, « comme il y a 100 ans, l'on avait démembré le Rwanda, et rien ne s'était passé, aujourd'hui, l'on peut aussi démembrer le Congo et rien ne se passera »⁴⁷. Paraphrasant Mafelly Makambo, Vangu Mambweni écrit que « sur demande de Salim Ahmed Salim, Secrétaire Général de l'OUA, Mazrui (...) a mené des études dont les consultations devaient indiquer à l'OUA que les voies et moyens d'établir ou de rétablir une paix durable dans la région des Grands Lacs consistent à revoir nécessairement les tracés des frontières des États actuels et à les reconstituer sur base des affinités ethniques, notamment les aspects génériques, culturels et morphologiques, et à aboutir ainsi à rattacher le Rwanda, le Burundi, la Tanzanie et l'est du Congo-Kinshasa en un seul État. On mettrait alors les Bantus ensemble et les Hamites entre eux. »⁴⁸

De ce qui précède, les velléités expansionnistes qui hantent les tenants de la thèse de révision des frontières congolaises ont encore une fois alimenté la toile lorsque Kagame, en mission officielle au Bénin en avril 2023, déclara : « Pour le M23 et toutes les personnes liées au M23, les Congolais qui ont bénéficié de l'héritage rwandais, les frontières construites durant la période coloniale ont affecté et divisé nos peuples. Une partie du Rwanda donnée au Congo, le sud à l'Ouganda, etc. (...), vous pouvez remonter dans l'histoire ».⁴⁹ S'il est vrai que la redéfinition des frontières hante ses tenants et semble faire son chemin, le contexte de la mondialisation du marché nous impose d'aiguiser encore davantage un regard particulier sur la conflictualité dans cette partie du pays, notamment la campagne

⁴⁶ The Executive Intelligence Review, Special Report, June 1997, p. 9.

⁴⁷ *Ibidem*.

⁴⁸ MAFELLY M. M., « La question relative à la révision des frontières entre le Congo-Kinshasa et le Rwanda », dans *Congo Vision*, Kinshasa, septembre 2007.

⁴⁹ MULEGWA P., « RDC - Rwanda : Kinshasa dénonce une « nouvelle provocation » de Kagame », disponible sur <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/rdc-rwanda-kinshasa-d%C3%A9nonce-une-nouvelle-provocation-de-kagame/2874019>, le 17 avril 2023.

armée lancée à l'Est du Congo par la coalition RDF-AFC/M23, cette voie non négligeable du plan de fragmentation du pays.

Dans leur rapport de juillet 2025, les experts de l'ONU confirment que « l'AFC/M23 a systématiquement occupé les bâtiments publics et détruit les archives dans le but d'effacer la mémoire institutionnelle et les preuves d'occupation des terres, notamment dans la perspective du retour depuis le Rwanda vers le Nord-Kivu et le Sud-Kivu de tous les réfugiés congolais ». Selon les mêmes experts, « le Rwanda construit un État parallèle. (...) À Goma et Bukavu, le RDF/M23 a installé ses hommes à tous les leviers du pouvoir : gouverneurs, maires, douanes, et même la police. (...) Le RDF/M23 a même créé des « cours de justice » et des systèmes fiscaux illégaux, signe d'une occupation durable ».

III. RE-GEOPOLITISATION DES GRANDS LACS DANS LE CONTEXTE DE LA MONDIALISATION DU MARCHÉ

A l'ère de la mondialisation du marché, le contrôle des espaces richement dotés en ressources naturelles est désormais un véritable enjeu de confrontations effrénées entre les puissances. Ce qui veut dire tout simplement que la belligérance se fait en fonction du paradigme de puissance et non de sa légitimité. Les guerres cycliques qui sévissent dans les Grands Lacs africains et au Congo-Kinshasa, en particulier, ne sont pas loin de cette réalité.

Le Congo-Kinshasa, pays vaste et riche en ressources naturelles, est né de la multilatéralisation des diplomaties dominantes du XIX^e siècle, avec un statut stratégique lié à la Conférence de Berlin de 1885. Depuis cette première géopolitisation de l'Afrique des Grands Lacs, son espace, doté de ressources stratégiques et d'une centralité géographique, est demeuré le champ nodal de rivalités entre les quatorze puissances de l'époque : d'abord coloniales, puis Est-Ouest, jusqu'au repositionnement géopolitique actuel dans un contexte post-bipolaire. Cette post-bipolarité consacra le regain d'intérêts géostratégiques des États-Unis et de l'Europe dans les Grands Lacs, singulièrement au Congo-Kinshasa.

Dans ce contexte, Éric Kennes note, à titre d'exemple, deux principaux effets de la mondialisation dans le secteur minier : « D'une part, c'est de privilégier la capacité de mobilisation du capital à haut risque, de réaliser des profits de caractère spéculatif, d'autre part, c'est l'ouverture de l'industrie minière sud-

africaine surtout à l'Afrique Centrale⁵⁰ ». Par cette même logique, C. Braeckman soutient : « La véritable nature de l'effondrement économique de la République Démocratique du Congo a été et demeure l'enjeu d'une compétition implacable pour l'accès libre et exclusif aux dernières ressources naturelles non exploitées de la planète mettant aux prises les Américains et leurs alliés sud-africains avec des concurrents européens, parmi lesquels les Allemands et les Français⁵¹ ».

D'autres acteurs viennent aussi s'ajouter à cette compétition : c'est la Chine, la Malaisie et le Canada. Autour du Canada, etc. Alain Denault note que « des compagnies canadiennes ont fait main basse sur des ressources prodigieuses en échange d'armes ou de valises d'argent. BANRO, une société minière canadienne, qui développe une grande mine à Twangiza, dans le Sud-Kivu, peut ainsi être soupçonnée. Si les compagnies canadiennes n'ont pas créé le conflit, elles l'ont certainement attisé. Certaines allégations notent que Barrick Gold et Heritage Oil aient armé les deux camps simultanément, pour entretenir le chaos et s'assurer des appuis des deux côtés. C'est un cynisme absolu⁵² ».

De ce fait, l'agenda de cette mondialisation du marché se décline, comme le note François Atubolo Eliko, « en termes d'identification des espaces territoriaux dotés des violences géopolitiques, pour les investir et y exploiter des ressources devant soutenir les dynamiques d'intérêts des puissances hégémoniques (...) du système monde »⁵³. Ces puissances ont pu instrumentaliser et financer plusieurs réseaux criminels et certains dirigeants des pays périphériques, en les utilisant dans des entreprises des économies des guerres de prédation des ressources stratégiques. Partant, les guerres cycliques au Nord-Kivu et dans l'ensemble du Congo oriental sont de ce fait des crimes organisés que l'on présente sous une fausse théorie des guerres civiles, manipulant ainsi les questions identitaires et

⁵⁰ KENNES, E., audition publique du 1^{er} mars 2002 cité par le rapport de la commission d'enquête parlementaire, du sénat de Belgique, chargée d'enquêter sur l'exploitation et le commerce légaux et illégaux de richesses naturelles dans la région des Grands Lacs au vu de la situation conflictuelle actuelle et de l'implication de la Belgique, *Op. cit.*, p.21.

⁵¹ BRAECKMAN, C., *Les nouveaux prédateurs, politiques des puissances en Afrique Centrale*, *Op.cit.*, p.161.

⁵² DENAULT, A, et ALII., *Noir Canada, pillage, corruption et criminalité*, Montréal, Ed. Ecosociété, 2011, Postface de l'ouvrage.

⁵³ Idem, p. 553.

foncières comme des paramètres essentiels dans la conflictualisation des rapports »⁵⁴.

En réalité, depuis son accession à l'indépendance et même un peu avant l'avènement de l'État Indépendant du Congo (EIC), le Congo-Kinshasa continue de subir le poids de l'évolution à la fois de la géopolitique et de la géostratégie internationale. Ce pays de Lumumba est resté fortement intégré au système capitaliste mondial, du fait que les puissances occidentales ont besoin d'immenses ressources naturelles stratégiques congolaises pour consolider leurs forces et accroître leur productivité, leur capital. Ce qui fait dire à Ngoie Mbayo que « le Congo-Kinshasa ne vit toujours pas le temps du monde ni n'évolue pas encore avec le monde qui est essentiellement marqué par un contexte mondial post-bipolaire et de la mondialisation, mais qui n'a pas nécessairement entraîné la disparition des intérêts économiques des grandes puissances »⁵⁵. Le vaste pays de l'Afrique des Grands Lacs serait considéré, in fine, comme un simple coffre-fort des puissances occidentales.

C'est ainsi qu'elles utilisent soit la voie traditionnelle de contrôle de l'initiative politique qui passe souvent par l'imposition des dirigeants⁵⁶ dans les États en développement et émergents, regorgeant de ces minerais, soit par voie de pillages, par la guerre, où les multinationales achètent à moins cher les ressources congolaises. À ce jour, « une certaine rationalité de la mondialisation est confrontée à la dynamique des puissances et des multinationales qui veulent que les frontières du monde se requalifient, non pas en raison de la nécessité de la consolidation du processus de compénétration, mais surtout de la réalisation de leurs objectifs, notamment économiques et stratégiques »⁵⁷. Dès lors, « la mondialisation se conjugue avec l'effondrement de l'État et la prédation »⁵⁸, écrit Etienne Mbayo.

⁵⁴ ATUBOLO ELIKA, F., Mondialisation de l'insécurité dans la région des Grands Lacs Africains. Stratégies..., *Op. cit.*, p.541.

⁵⁵ NGOIE M. E., La ré-géopolitisation du monde... *op.cit.*, p. 229 ; KAZADI M. J., *La position du droit international dans l'ordre juridique congolais et l'application de ses normes : l'application de ses normes*, Eds Publibook, Paris, 2013, pp. 221-246 ; NGANDU M. C., *République Démocratique du Congo, tout est à refaire, A qui la faute ?*, Eds. Publibook, Paris, 2008, p.101.

⁵⁶ *Ibidem*, p. 390.

⁵⁷ *Ibidem*, p. 394.

⁵⁸ *Ibidem*, p.391.

C'est dans cette veine qu'il faut situer la position du Secrétaire d'État américain, M. Warren Christopher, qui, déjà en 1996, prononçait à l'Institut Sud-Africain des Relations Internationales, la phrase mythique qui va finalement mettre fin à l'inactivisme stratégique des États-Unis dans le champ géopolitique africain : « Le temps est fini où l'Afrique pouvait être divisée en sphères d'influence, où des puissances extérieures pouvaient considérer des groupes entiers de pays comme leur domaine réservé⁵⁹ ». C'est dans ce contexte que s'explique bien le soutien des États-Unis d'Amérique et de certains Anglo-Saxons de l'Europe à la première campagne militaire rwando-Ougando-Burundi à l'Est du Congo, en octobre 1996. C'est cela qui fait dire que la récurrente crise que subit ce pays a pour soubassement l'institutionnalisation d'une économie politique de guerre autour de l'exploitation et du commerce de l'or, du coltan, du wolframite et de la cassitérite, minerais très recherchés en ce siècle du high-tech et autour desquels s'affrontent les puissances américaines, européennes et asiatiques.

Toujours à propos de la guerre lancée par l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL) à l'Est du Congo en 1996, Boniface Musavuli note : « l'enjeu, pour les puissances anglo-saxonnes et leurs multinationales, était l'accaparement des ressources minières du Congo, dont le coltan, un minéral indispensable à l'industrie des produits électroniques... »⁶⁰. Dans le cadre de la ré-géopolitisation de l'espace Grands Lacs, l'auteur écrit : « Pour le Rwanda, soutenu par l'Ouganda, la guerre est devenue l'occasion d'une conquête des territoires dans le but ultime de redessiner la carte de l'Afrique, en arrachant l'Est du Congo au contrôle du gouvernement de Kinshasa ».⁶¹

Cette première grande belligérance de la région des Grands Lacs sera ainsi classée parmi les guerres de recomposition géopolitique des grands du système-monde, ayant comme finalité « le remodelage stratégique des sphères d'influence sur base de nouvelles logiques d'accumulation du capital ». Il est ainsi démontré que l'accumulation du capital s'est consolidée avec la diffusion de l'insécurité à l'échelle planétaire. En ce siècle mondialisé, des acteurs capitalistes du Nord, notamment les multinationales et les États à valence hégémonique comme les

⁵⁹ WARREN C., cité par ELIKA F. A., *Géopolitique mondiale....op. cit.*, p. 400.

⁶⁰ MUSAVULI B., *Les génocides des Congolais... op. cit.*, p. 168.

⁶¹ *Ibidem.*

États-Unis, instrumentalisent les acteurs et les États-pivots du Sud, afin de contrôler certains espaces, riches en ressources naturelles.

Pour ainsi contrôler les vastes zones riches en ressources naturelles dans les Grands Lacs africains et au Congo-Kinshasa, en particulier, le Rwanda et l'Ouganda jouent souvent ce rôle de leadership d'acteurs locaux, au service des États-Unis, du Canada et de la Grande-Bretagne. Dans ce sens, le président Yoweri Museveni n'a jamais caché ses ambitions sur les Grands Lacs. Son vœu le plus ardent est de créer un vaste empire qui s'étendrait de l'Atlantique à l'océan Indien.

En effet, dans son allocution du 4 avril 1997 devant l'East African Law Society, le président Yoweri Museveni Kaguta déclarait : « My mission is to see that Eritrea, Ethiopia, Soudan, Uganda, Kenya, Tanzania, Rwanda, Burundi, and Zaïre become federal states under one nation. It is not a choice now, but a must that East Africa becomes one nation. Either we become one nation or we perish. If we don't come together, we shall perish as the Red Indians perished. As Hitler did to bring together Germany, we should also do it here. Hitler was a smart guy, but I think he went a bit too far by wanting to conquer the whole world ».⁶²

A propos du Rwandais Paul Kagame, le chercheur belge Filip Reyntjens explique comment « le Rwanda semble souhaiter assumer un leadership régional ». Revenant sur la déclaration de Denis Polisi, alors Secrétaire général du FPR, Filip écrit : « Le Rwanda est devenu la pièce maitresse dans la région des Grands Lacs et plus rien ne pourra se faire désormais sans passer par le Rwanda car le Rwanda vient de résoudre le problème du Zaïre et s'apprête à en résoudre d'autres dans la région ».⁶³

La participation active des troupes rwando-ougandaises aux fameuses campagnes militaires de « libération » menées par l'AFDL, de « rectification » conduite par le RCD et du MLC de l'Équatorien Jean-Pierre Bemba Gombo, va pousser les alliés à ces mouvements guerriers pseudo-congolais à développer clairement leurs instincts pour le leadership régional. La scission du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD) et la création de plusieurs

⁶² GAHURURU J. et NDIHO J., "Social justice is the foundation for lasting peace in Africa", dans *Executive Intelligence Review*, vol. 25, n°7, 1998, pp. 42-46.

⁶³ REYNTJENS F., cité par ATUBOLO E. F., *Mondialisation de l'insécurité... op. cit.*, p.180.

groupes armés parallèles et hétéroclites expliquent bien les rivalités entre le Rwanda et l'Ouganda.

Ces rivalités de lutte pour le leadership régional ont des conséquences sur la stabilité des États de la région et sur le Congo-Kinshasa particulièrement. D'une part, ils sont dépossédés de certaines de leurs prérogatives régaliennes de souveraineté étatique et, d'autre part, de la compétence à assurer leur propre sécurité, celle-ci étant exercée de plus en plus par les Nations Unies et les organisations internationales et régionales africaines. C'est ainsi que le Congo-Kinshasa est restée pendant longtemps un État à la souveraineté partagée ou un « État au monopole éclaté »⁶⁴.

Dans ce contexte, on assistera à des compositions et recompositions des coalitions régionales pour ou contre le Congo-Kinshasa. Une première coalition d'États s'est constituée contre le régime du Maréchal Mobutu Sese Seko (l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi, le Zimbabwe, l'Angola); une deuxième s'est nouée pour soutenir le régime de M. Laurent-Désiré Kabila dans l'ex-Zaïre (le Zimbabwe et l'Angola), tandis qu'une troisième s'y oppose (le Rwanda et l'Ouganda)⁶⁵. Pour ces États, avoir de l'influence sur le Congo-Kinshasa et ses ressources naturelles était capital pour ceux qui désiraient devenir des puissances régionales. Le contrôle ou la déstabilisation de ce territoire représente donc un enjeu central pour quiconque souhaite s'imposer dans les Grands Lacs. À ces jours, la course effrénée au leadership régional reste l'une des importantes sources d'instabilité du pays de Lumumba, à partir de sa partie orientale.

Pour certains analystes, cette escalade verbale est due à une véritable bataille d'ego entre les dirigeants des Grands Lacs. Cet exemple montre bien combien le problème du vide géopolitique et la course effrénée au leadership régional restent également l'une des causes explicatives des guerres cycliques dans la région, le Nord-Kivu étant soumis à ce champ nodal de confrontations des

⁶⁴ MATSANZA A. G., *L'État au monopole éclaté...*, *op.cit.*

⁶⁵ MWAYILA T., « L'Ex-Zaïre convoité par ses voisins, Ambitions rivales dans l'Afrique des Grands Lacs », dans *Le monde diplomatique*, Janvier 1999, pp. 10-11.

puissances. C'est l'expression de ce que Modeste Mba Talla qualifie de « géo-pouvoir » dans la région des Grands Lacs⁶⁶.

Pour ce politologue, la région des Grands Lacs africains post-bipolaire se définit également par la géopolitique du « géo-pouvoir », concept qu'il emprunte à Tuathail et qui est défini comme étant ce pouvoir d'imposer un ordre, mais aussi de « contrôler » et de « contrer »⁶⁷ les dirigeants de la région à se soumettre et à se conformer à la nouvelle philosophie du monde post-bipolaire, imposée par les Etats-Unis d'Amérique.

Ce pouvoir de contrôle, dans son essence, est susceptible de vouloir signifier une possession immédiate ou une maîtrise indirecte d'un territoire soit par une administration déléguée à des forces supplétives, soit par une structure politique que l'on dirige directement ou que l'on inspire. « Contrer », pour sa part, consiste à empêcher tout autre groupe ou force politique de s'emparer d'un territoire ou de s'y installer directement ou indirectement⁶⁸. Ce cas de figure explique le rôle que les États-Unis ont fait jouer aux Rwandais et aux Ougandais dans les guerres des Grands Lacs et au Congo-Kinshasa en particulier, et qui, à leur tour, ont délégué aux mouvements rebelles établis dans l'Est du pays, avant que ces derniers fassent impliquer à leur tour les milices locales Maï-Maï, dans le même engrenage.

IV. RE-GEOPOLITISATION PAR LE CONTROLE DES RESSOURCES NATURELLES

Depuis sa reconnaissance en tant qu'État, le Congo-Kinshasa est restée longtemps soumise à une économie des guerres de prédation qui lui est imposée par les multinationales occidentales et par certains réseaux étatiques clients, afin de contrôler de manière permanente ses immenses ressources naturelles stratégiques. Cette économie crée des opportunités politico-économiques tant au niveau des structures étatiques que dans la formation d'alliances entre divers réseaux nationaux et transnationaux, qui développent de grands « marchés de violences et d'industrialisation de la mort ». Kalulambi Pongo et Landry renseignent

⁶⁶ MBA T. M., « Emergence « fragmégration » et perpétuation des rébellions au Congo-RDC (1990-2010). Une politologie des groupes armés », Thèse de Doctorat en Sciences Sociales, Ecole d'Etudes Politiques, Université d'Ottawa, 2012, p. 97.

⁶⁷ TUATHAIL Ó. Et DALLY S., *The Geopolitics Reader*, cité par MBA T.M., *Ibidem*, p. 97.

⁶⁸ THUAL F., *Contrôler et contrer: Stratégies géopolitiques*, cité par *Ibidem*.

que ces marchés reposent sur une interaction entre le local et le global et une intégration des acteurs clés dans des marchés mondiaux licites ou illicites⁶⁹.

L'engagement de plus de huit armées régulières des États de la région africaine des Grands Lacs sur le territoire congolais reflète naturellement l'internationalisation de la campagne militaire du Rassemblement Congolais pour la Démocratie, RCD en sigle, d'août 1998, non seulement à travers les rapports entre État et État, mais aussi à travers les multiples réseaux des multinationales impliquées, à l'échelle planétaire, dans les activités criminelles du commerce des ressources stratégiques. Ce qui entretient insidieusement les guerres prédatocratiques à l'Est du Congo. Il est donc certifié que cette économie ne peut donc avoir de signification notable que si l'on prend en compte le rôle des forces régionales et transnationales⁷⁰ dans la géoéconomie mondiale.

Cet important rôle joué par toutes les forces dans les guerres successives sur le territoire congolais serait exacerbé, selon Catherine Karyotis⁷¹, par la « mondialisation des marchés », qui constitue en réalité la base essentielle de la production du volcan diplomatique entre Kinshasa et Kigali. Ce volcan repose sur une territorialité de réseaux maffieux internationaux, avec le Rwanda comme intermédiaire, et la face visible de leur présence quasi permanente aux côtés des groupes armés non étatiques est le contrôle de vastes zones riches en ressources naturelles stratégiques.

Nous sommes d'avis avec Modeste Mba que c'est cette territorialité des réseaux qui est jusqu'à ces jours à la base du pouvoir de juridiction et de coercition que les États intervenants en Congo-Kinshasa exercent sur l'État et les groupes armés qu'ils soutiennent⁷², depuis l'avènement de l'AFDL de Laurent Désiré Kabila, en passant par le RCD d'Azarias Ruberwa et le CNDP du duo Laurent Nkunda-

⁶⁹ MBA TALLA, M., *Emergence, « fragmégration », et perpétuation des rebellions au Congo RDC (1990-2010)*, *op.cit.*, p.97

⁷⁰ CALLAGHY, T M., KASSIMIR, R. et LATHAN, R., *Intervention and transnationalism in Africa : global-local networks of power*, Cambridge/; New York, Cambridge University Press, 2001, p.4. Voir aussi CALLAGHY Th- M., « From Reshaping to Resizing a Failing State? The Case of the Congo/Zaire », in O'LEARY B, LUSTICK I, CALLAGHY, Th (eds), *Right-sizing the State The Politics of Moving Borders*, Oxford University Press, Oxford, 2001. CALLAGHY, Th., *The State-Society Struggle*, New York, Columbia University Press, 1984.

⁷¹ KARYOTIS, C., *Mondialisation des marchés et circulation des titres*, Revue Banque, Paris, 2005.

⁷² MBA T. M., *Emergence, « fragmégration »...Loc.cit.*

Bosco Ntaganda jusqu'à la formation du M23 du duo Sultani Makenga-Bertrand Bisimwa et de l'AFC de Corneille Nanga. Curieusement, ces mouvements « rebelles », de type instrumental et opportuniste, s'appuient tous autant que les milices armées locales, les Mai-mai ou les Wazalendo, sur le contrôle des chaînes d'approvisionnement des minerais exploités à l'Est de la Congo-Kinshasa. Ainsi, la situation du Grand Congo est plus liée aux objectifs de vieux instincts du capitalisme international, ceux surtout liés à « la libéralisation de l'économie et à l'assurance des intérêts économiques des États »⁷³.

Pour une petite histoire, Colette Braeckman explique comment « (...) les débats suscités en Angleterre en 1940 sur le contrôle du Congo et la gestion des richesses, les accords secrets confiant l'exploitation de l'uranium à une structure militaire relevant du gouvernement américain en septembre 1944 pour une période de dix ans, accords renégociés en 1951 »⁷⁴, entreraient dans « la gestion des ressources, de mainmise sur les matières premières congolaises censées assurer la primauté des États-Unis en matière d'armement nucléaire, ainsi que la défense des autres intérêts économiques américains [...] »⁷⁵.

C'est dans la logique de cette implication américaine au Congo que « le Rwanda et le Burundi ont été crédités d'une importance stratégique qui a marqué leurs histoires respectives [...]. Les Américains souhaitent imposer à l'Afrique, comme au reste du monde, un ordre portant le sceau américain : marqué par le libéralisme, ouvert à l'exploitation des ressources naturelles »⁷⁶. Dans ce qui se passe en 1996, avec la guerre dite de « libération », Braeckman déplore une « guerre de butins », « un nouvel épisode du hold-up sur le Congo qui dure un siècle »⁷⁷. Dans « Les nouveaux prédateurs ». Politique des puissances en Afrique central : Collette Braeckman revient amplement sur ce système de hold-up⁷⁸, par une « guerre autofinancée », de 1998 à 2000, par l'exploitation des ressources naturelles des provinces orientales du pays.

⁷³ BRAECKMAN C., *Les nouveaux prédateurs... op. cit.*, p. 405.

⁷⁴ *Ibidem*.

⁷⁵ *Ibidem*.

⁷⁶ *Ibidem*, p.405.

⁷⁷ *Ibidem*.

⁷⁷ BRAECKMAN C., *L'enjeu congolais. L'Afrique Centrale après Mobutu*, Fayard, Paris, 1999.

⁷⁸ BRAECKMAN, C., *Les nouveaux prédateurs... op. cit.*, p. 134.

Toujours à propos des enjeux américains dans les guerres congolaises, par le Rwanda et l'Ouganda interposés, la puissante Madeleine Albright déclara : « L'un des objectifs majeurs de notre gouvernement est d'assurer que les intérêts économiques des États-Unis pourront être étendus à l'échelle planétaire. En Afrique cependant, les Américains ne veulent pas s'impliquer à visage découvert. Ils opèrent par l'intermédiaire d'acteurs locaux. Répétons-le : les ressources du Congo, qu'elles soient potentielles ou déjà en exploitation, se trouvent au cœur de l'enjeu⁷⁹ ». On comprend bien que la mondialisation à l'américaine, essentiellement économiques, s'impose à certaines régions du monde riche en ressources naturelles stratégiques, à l'instar des provinces orientales du Congo-Kinshasa. Cette posture est confirmée par Jennifer en ces termes : « Pour les USA, l'Afrique subsaharienne, en l'occurrence, le Congo-Kinshasa, est devenue une région d'un intérêt stratégique croissant, [...] pouvant lui permettre d'avoir accès aux immenses ressources minières africaines et congolaises, en particulier ».⁸⁰

Pierre Péan en enfonce le clou, lorsqu'il note : « Hier comme aujourd'hui, Washington porte un intérêt particulier à l'ex-Zaïre. Le 05 novembre 1997, Bill Richardson, alors ambassadeur américain aux Nations Unies, a bien résumé les raisons de cet intérêt devant le comité des Relations internationales de la Chambre des représentants⁸¹ ».

L'auteur renchérit en soulignant que « Le Congo est un élément essentiel des intérêts américains en Afrique. Ce pays renferme des opportunités économiques énormes. 13% du potentiel hydroélectrique mondial, 20% des réserves mondiales de cobalt, 18% des diamants industriels, 6% des réserves de cuivre, de riches terres agricoles, une talentueuse et industrieuse force de travail, la moitié de la forêt africaine. Le moteur de la croissance du centre de l'Afrique est le Congo.

C'est est un pont entre les économies en voie de développement dans le Sud et l'Est de l'Afrique et les nations pauvres de l'Afrique centrale. La stabilité au Congo signifie la stabilité pour la plus grande partie de l'Afrique ».⁸² Et, à Gérard Chailand de noter « En-dehors des considérations stratégico-militaires, on se

⁷⁹ *Ibidem*, p.284.

⁸⁰ JENNIFER S. W., *Les États-Unis et l'Afrique, les intérêts enjeu*, éd. Karthala, Paris, 1981, p.101.

⁸¹ PEAN P., *Carnages. Les guerres secrètes... op. cit.*, p. 124.

⁸² Bill Richardson, cité par *Ibidem*.

préoccupe à l'heure actuelle [...] du contrôle en Afrique des matières premières essentielles à l'Occident. Tel est l'enjeu africain. Un enjeu pour les puissances extérieures au continent »⁸³, l'empire d'un système capitaliste sur l'espace mondial, selon Jacques Adda.⁸⁴

Il est donc plus facile de comprendre que les multinationales, leviers par lesquels les puissances capitalistes occidentales gouvernent le marché international des minerais stratégiques, se livrent, par leurs valets et réseaux locaux, à des guerres d'accès aux ressources naturelles, avec la complicité de leurs pays respectifs. Le chercheur Baracyetse le confirme, en ces termes : « Comme le pays est toujours astreint à une guerre financée par les puissances occidentales en quête de l'or, du diamant, du cobalt, du manganèse, de l'uranium et des autres minerais qui accompagnent toujours le cuivre, tels le zinc, le germanium, l'argent, le plomb, le fer...les transnationales minières se bousculent entre les rebelles et les gouvernements pour s'accaparer les meilleures parts, veillant à rester du côté du vainqueur et en forçant le destin si nécessaire »⁸⁵.

Dans le contexte des récentes guerres dans l'Est du Congo, plusieurs décennies après le départ du colonisateur belge, Kankwenda Mbaya démontre, avec une logique implacable, que « la stratégie des sociétés transnationales en quête des ressources naturelles de la RDC a consisté à mener la guerre derrière le Rwanda et l'Ouganda, qui devenaient ainsi les acteurs du nouveau système de prédation s'installant, financé par les avances de ces transnationales »⁸⁶. Si alors l'origine de la prédation ou des pillages systématiques actuels est occidentale, les impérialistes périphériques africains, dont le Rwanda et l'Ouganda, ne sont que des « impérialistes dérivés », subordonnés à l'impérialisme occidental.

Dès lors, il est plus facile et plus clair de comprendre que les acteurs désignés comme ceux qui sont au cœur des belligérances au pays de Lumumba, en ce sens, deviennent des simples marionnettes téléguidées. Leurs activités s'insèrent en

⁸³ CHALAND G., *L'enjeu africain, stratégies des puissances*, éd. Du Seuil, Paris, 1980, p. 48.

⁸⁴ ADDA J., *La mondialisation de l'économie : Genèse*, Tome 1, éd. La Découverte, Paris, 1996, p. 3.

⁸⁵ BARACYETSE P. *L'enjeu géopolitique des sociétés minières internationales en République démocratique du Congo*, Bruxelles, 1999, p. 4.

⁸⁶ KANKWENDA MBAYA., « Ressources minières, État et industrialisation au Zaïre », in KANKWENDA M. (dir.), *Le Zaïre. Vers quelles destinées*, op. cit., p.128.

outre dans l'architecture d'une géostratégie menée par les puissances capitalistes du Nord. Les puissances capitalistes occidentales, ainsi que leurs multinationales, sponsorisent le Rwanda et l'Ouganda, au prix de leurs accès à l'or, au coltan, à la cassitérite et au wolframite congolais, substances essentielles pour la vie de leurs entreprises de haute technologie, le « High-tech ».⁸⁷ C'est donc pour la prédation des ressources naturelles, par voie des « guerres par procuration », que cela s'effectue.

La signature du Protocole d'Accord entre le Rwanda et l'Union Européenne sur les chaînes de valeur durable pour les matières premières critiques en février 2024 reste une énième preuve éloquente attestant l'implication des puissances occidentales dans l'enlisement de la crise de la région africaine des Grands Lacs et du Congo-Kinshasa, au prix d'accès à ses immenses ressources stratégiques, par le Rwanda interposé. On pourrait même y adjoindre l'Accord de principe signé le 27 juin 2025 à Washington entre Kigali et Kinshasa pour tenter de mettre fin au conflit qui les oppose jusqu'à ce jour quand il y est expressément fait mention d'une cogestion des ressources naturelles entre les deux Etats.

CONCLUSION

Le processus de ré-géopolitisation des Grands Lacs est aujourd'hui l'une des causes majeures de la désintégration de l'État dans la partie orientale du Congo-Kinshasa par voie des guerres essentiellement prédatocratiques. Kigali y a érigé des vastes zones satellites d'influence dans lesquelles l'économie politique des guerres est plus axée sur le contrôle de toutes les chaînes d'approvisionnement des ressources naturelles stratégiques. L'occupation permanente de ces zones congolaises riches en coltan, cassitérite, tungstène, niobium, pyrochlore, or, etc. est à inscrire dans la nouvelle dynamique capitaliste du système de reproduction des pratiques mercantiles d'« accumulation primitive » du capital par voie de la violence.

Depuis l'avènement de l'AFDL de Laurent-Désiré Kabila, en passant par les campagnes militaires du RCD de Wamba Dia Wamba et Azarias Ruberwa, du CNDP de Laurent Nkunda et Bosco Ntaganda, jusqu'au M23 de Sultani Makenga et à l'AFC de Corneille Nanga, Kigali et ses parrains anglo-saxons ont systématiquement

⁸⁷ KAHZOZI K., *Facteurs sociopolitiques... op. cit*, p.3

œuvré à maintenir le Kivu dans une situation d'« ingouvernabilité », de « chaos total » et de « non-État », afin d'inciter l'opinion à accepter son annexion pure et simple au territoire rwandais. Ce projet d'annexion du Kivu au pays de Kagame reste l'enjeu essentiel pour les maîtres du système international de prédation pour faire totalement main basse sur les immenses et stratégiques ressources minières enfouies dans cette partie du Congo-Kinshasa. Déjà, bien avant le déclenchement de la campagne militaire du M23, certaines officines des pays du Nord proposaient la création d'un nouvel espace étatique indépendant, la fameuse « République du Kivu » ou « République des Volcans ou de Virunga »⁸⁸, contrôlée essentiellement par le Rwanda. Cette logique « statocidaire et machiavélique » n'est ni une utopie ni une eschatologie de l'État à béatifier, mais une réalité qui trace par voie du canon la reconfiguration géopolitique des Grands Lacs Africains.

La persistance de l'occupation de vastes territoires tels que Rutshuru, Lubero, Nyiragongo et Masisi au Nord-Kivu, ainsi que Kalehe et Walungu au Sud-Kivu, par les RDF et l'AFC-M23, témoigne de la mise en œuvre continue de ce projet. L'ampleur de la violence, exercée avec un cynisme implacable sous le regard impuissant et complaisant de la communauté internationale, ne laisse plus place au doute. Depuis la prise de Goma et de Bukavu par l'armée rwandaise et l'AFC-M23, le Kivu montagneux s'apparente désormais à un protectorat rwandais, administré par les hommes de Kigali et certains valets congolais. Les filles et fils du Grand Congo doivent comprendre que la défense de l'intégrité territoriale de leur pays dans ses 2 345 410 kilomètres carrés ne viendra ni de l'Orient, ni de l'Occident, encore moins de la communauté internationale, mais uniquement des Congolais eux-mêmes, les vrais.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADDA J., *La mondialisation de l'économie : Genèse*, Tome 1, éd. La Découverte, Paris, 1996.
- BARACYETSE P., *L'enjeu géopolitique des sociétés minières internationales en République Démocratique du Congo*, Bruxelles, 1999.

⁸⁸ De VILLERS, G., *République démocratique du Congo : de la guerre aux élections : l'ascension de Joseph Kabila et la naissance de la Troisième République (janvier 2001- août 2008)*, L'Harmattan, Paris, 2009, p.143. Lire aussi MUHEME, G., *Ces guerres imposées au Kivu : intérêts économiques ou management social ?* », Academia Bruylant, 1999, p. 59

-
- BRAECKMAN C., *L'enjeu congolais. L'Afrique Centrale après Mobutu*, Fayard, Paris, 1999.
 - CALLAGHY T. M., KASSIMIR R. et LATHAN R., *Intervention and transnationalism in Africa : global-local networks of power*, Cambridge; New York, Cambridge University Press, 2001.
 - CHALAND G., *L'enjeu africain, stratégies des puissances*, éd. Du Seuil, Paris, 1980.
 - CHAUPRADE, A., *Dictionnaire de géopolitique, États, concepts, auteurs*, Ellipses, Paris, 1998.
 - CHAUPRADE, A., *Introduction à l'analyse géopolitique*. Ellipses, Paris, 2000.
 - COHEN H.J., "A new government in Congo was installed under Laurent Kabila, an exile", 2008, sur [http://www. iht.com/articles/2008/12/16/opinion/edcohen.php](http://www.iht.com/articles/2008/12/16/opinion/edcohen.php).
 - COHEN H.J., "Herald Tribune Can Africa trade its way to peace? ", décembre 2008.
 - DAGORN R-E., « « In God We Trust », La ré-géopolitisation du monde. », dans *EspacesTemps.net*, Laboratoire, 2002 disponible sur <https://www.espacestemp.net/articles/in-gun-we-trust-la-re-geopolitisation-du-monde>.
 - DE BOECK, G., La balkanisation de la RDC, in *Dossier de Dialogue*, juillet 2011.
 - De VILLERS, G., *République démocratique du Congo : de la guerre aux élections : l'ascension de Joseph Kabila et la naissance de la Troisième République (janvier 2001- août 2008)*, L'Harmattan, Paris, 2009.
 - DENAULT, A, et ALII., *Noir Canada, pillage, corruption et criminalité*, Ed. Ecosociété, Montréal, 2011.
 - DEPELCHIN J., *De l'État indépendant du Congo au Zaïre Contemporain (1885-1974) : pour une démystification de l'histoire économique et politique*, CODESRIA, Dakar, 1992.
 - GAHURURU J. et NDIHO J., "Social justice is the foundation for lasting peace in Africa", dans *Executive Intelligence Review*, vol. 25, n°7, 1998.
 - HERBST J. et MILLS G., « The invisible state, it's time we admit the Democratic Republic of Congo does not exist », 2009, sur <http://www.foreignpolicy.com/article/2009/03/17/there-is-no-Congo>.

-
- HERBST J. et MILLS G., « there is no Congo, why the only way to help Congo is to stop pretending it exist », 2009, sur <http://www.Foreignpolicy.com/articles/2009/03/17/there-is-no-Congo>.
 - JENNIFER S. W., *Les États-Unis et l'Afrique, les intérêts enjeu*, éd. Karthala, Paris, 1981.
 - KARYOTIS C., *Mondialisation des marchés et circulation des titres*, Revue Banque, Paris, 2005.
 - KASEREKA M. R., *Dynamiques locales et pressions extérieures dans la conflictualité armée au Nord-Kivu : Cas des territoires de Beni-Lubero*, Thèse de doctorat en Sciences Politiques, Université de Gent, 2010.
 - KAZADI M. J., *La position du droit international dans l'ordre juridique congolais et l'application de ses normes : l'application de ses normes*, Eds Publibook, Paris, 2013.
 - LE POTENTIEL, « Le plan du lobbyiste américain qui projette de soumettre le Plan Cohen à M. Obama, n'en est qu'à l'état d'un article », dans le *New York Times*, décembre 2008.
 - LEMARCHAND, R., *The Dynamics of Violence in Central Africa*, University of Pennsylvania Press, Philadelphia, 2009.
 - MAFELLY M. M., « La question relative à la révision des frontières entre le Congo-Kinshasa et le Rwanda », dans *Congo Vision*, Kinshasa, septembre 2007.
 - MATHE, G., *Sécurité, gouvernance rebelle et formation de l'État au Kivu, République Démocratique du Congo (2004-2013)*, Thèse de Doctorat, Faculté des Sciences Sociales et Politiques, Université de Lausanne, Mars 2018.
 - MATHIEU P. et MAFIKIRI TSONGO A., « Guerres paysannes au Nord-Kivu (RDC), 1937-1994 », in *Cahiers d'études africaines*, vol. 38, n° 150-152, 1998.
 - MATHIEU, P. et WILLAME, J-C., *Conflits et guerres au Kivu et dans la région des Grands Lacs. Entre tensions locales et escalade régionale*, Institut Africain-CEDAF, L'Harmattan, Tervuren, Paris, 1999.
 - MBA T. M., « Emergence « fragmégration » et perpétuation des rébellions au Congo-RDC (1990-2010). Une politologie des groupes armés », Thèse de Doctorat en Sciences Sociales, Ecole d'Etudes Politiques, Université d'Ottawa, 2012.

-
- MBAYA K. et MUKOKA N., « La RDC face au complot de balkanisation et d'implosion », dans *ICREDES*, Université de Kinshasa, Kinshasa, 29 Janvier 2013.
 - MUGARUKA V., Entretien organisé à Kinshasa sur la migration des Bashi au Sud-Kivu, du 18 décembre 2019.
 - MUHEME G., *Ces guerres imposées au Kivu : intérêts économiques ou management social ?* », Academia Bruylant, 1999.
 - MULEGWA P., « RDC - Rwanda : Kinshasa dénonce une « nouvelle provocation » de Kagame », le 17 avril 2023, disponible sur <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/rdc-rwanda-kinshasa-d%C3%A9nonce-une-nouvelle-provocation-de-kagame/2874019>.
 - MUSABYIMANA G., *L'APR et les réfugiés rwandais au Zaïre, 1996-1997: un génocide oublié*, L'Harmattan, Paris, 2003.
 - MWAYILA T., « L'Ex-Zaïre convoité par ses voisins, Ambitions rivales dans l'Afrique des Grands Lacs », dans *Le monde diplomatique*, Janvier 1999.
 - MWAYILA TSHIYEMBE., « De la géopolitique des Grands Lacs à la géopolitique de l'Afrique médiane : le jeu des nouveaux leaders. », in *Le Monde Diplomatique*, juillet 2002.
 - N'GDANDA NZAMBO-KO-ATUMBA H., *Crimes organisés en Afrique centrale: révélations sur les réseaux rwandais et occidentaux*, Duboiris, 2004.
 - NGANDU M. C., *République Démocratique du Congo, tout est à refaire, A qui la faute ?*, Eds. Publibook, Paris, 2008.
 - NGBANDA NZAMBO H., *Crimes organisés en Afrique centrale: Révélations sur les réseaux rwandais et occidentaux*, Duboiris, Paris, 2004.
 - NGOIE T. G. (Dir.), *Identités, ressources naturelles et conflits en RDC. Défis méthodologiques et voies de sortie ?* Actes du colloque organisé par la Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques de l'université de Lubumbashi du 15 au 16 avril 2013, L'Harmattan, Paris 2013.
 - PABANEL J.P., « Conflits locaux et stratégies de tension au Nord-Kivu », in *Politique africaine*, n°12, décembre 1993.
 - REYNTJENS, F., *La guerre des Grands Lacs. Alliances mouvantes et conflits extraterritoriaux en Afrique centrale*, L'Harmattan, Paris, 1999.
 - REYNTJENS, F., MARYSSE, S., ANDRE, C. et DUPONT, P., *Conflits au Kivu: antécédents et enjeux*. Anvers: Université d'Anvers. Centre d'Etude de la Région des Grands Lacs d'Afrique, 1996.

- RUSAMIRA E., « La dynamique des conflits ethniques au Nord-Kivu : une réflexion prospective », dans *Afrique contemporaine*, 3 N°207, 2003.
- THUAL F., *Les conflits identitaires*, Ellipses/IRIS, Paris, 1995.
- VERHAEGEN B., *Introduction à l'histoire immédiate*, Duculot, 1971.
- VERHAEGEN B., « Principes et pratiques de l'histoire immédiate en Afrique », dans *Le Zaïre à l'épreuve de l'histoire immédiate*, Paris, 1993.
- WILLAME, J.-C., *Banyarwanda et Banyamulenge. Violences ethniques et gestion de l'identitaire au Kivu*, CEDAF, n°25, L'Harmattan, Paris, 1997.